

Séance d'information pour les parents des élèves de 1^{ère} année - SAE

Collège Sismondi

Mardi 25 août 2026

Claire DI GIOVANNI, Directrice

Plan de la présentation

1. Présentation de **la formation gymnasiale et du collège Sismondi** par Madame Claire Di Giovanni, directrice.
2. Présentation du **dispositif SAE** par Madame Nadia Morand-Sprunger, responsable SAE au SESAC.
3. Présentation de **l'organisation du dispositif SAE au collège Sismondi** par Monsieur Adrien Schleining, doyen SAE.
4. **Séance avec le responsable de groupe**

Le collège Sismondi

954 élèves (922 Collège et 32 ACCES)

- OS Arts visuels, Biologie-Chimie, Économie-Droit, Langues (Anglais ou Italien), Physique-Application des mathématiques
- Filière Maturité Bilingue par séjour (AL ou AN)
Séances spécifiques présence requise élèves et parents
 - ✓ Séance d'information mardi 29 septembre de 18h30 à l'aula
 - ✓ Séance d'information spécifique concernant l'organisation du séjour obligatoire
Jeudi 15 octobre de 18h00 à 20h00 à l'Aula Ternier (CFP Construction).
- Dispositif Sport-Art-Études (SAE) classes spécifiques
Séances spécifiques présence requise élèves et parents
 - ✓ Séance d'information mardi 25 août

119 enseignantes et enseignants

21 membres du personnel administratif et technique

Le collège Sismondi

Degré	Nombre de groupes	Nombre d'élèves
1	10 + 2 SAE	237 + 30
2	9 + Séjours	216 + 24
3	10	218
4	9	195

Le collège Sismondi : Conseil de direction

Directrice

Mme Claire DI GIOVANNI

Doyennes et doyens / Maitresses et maitres adjoints

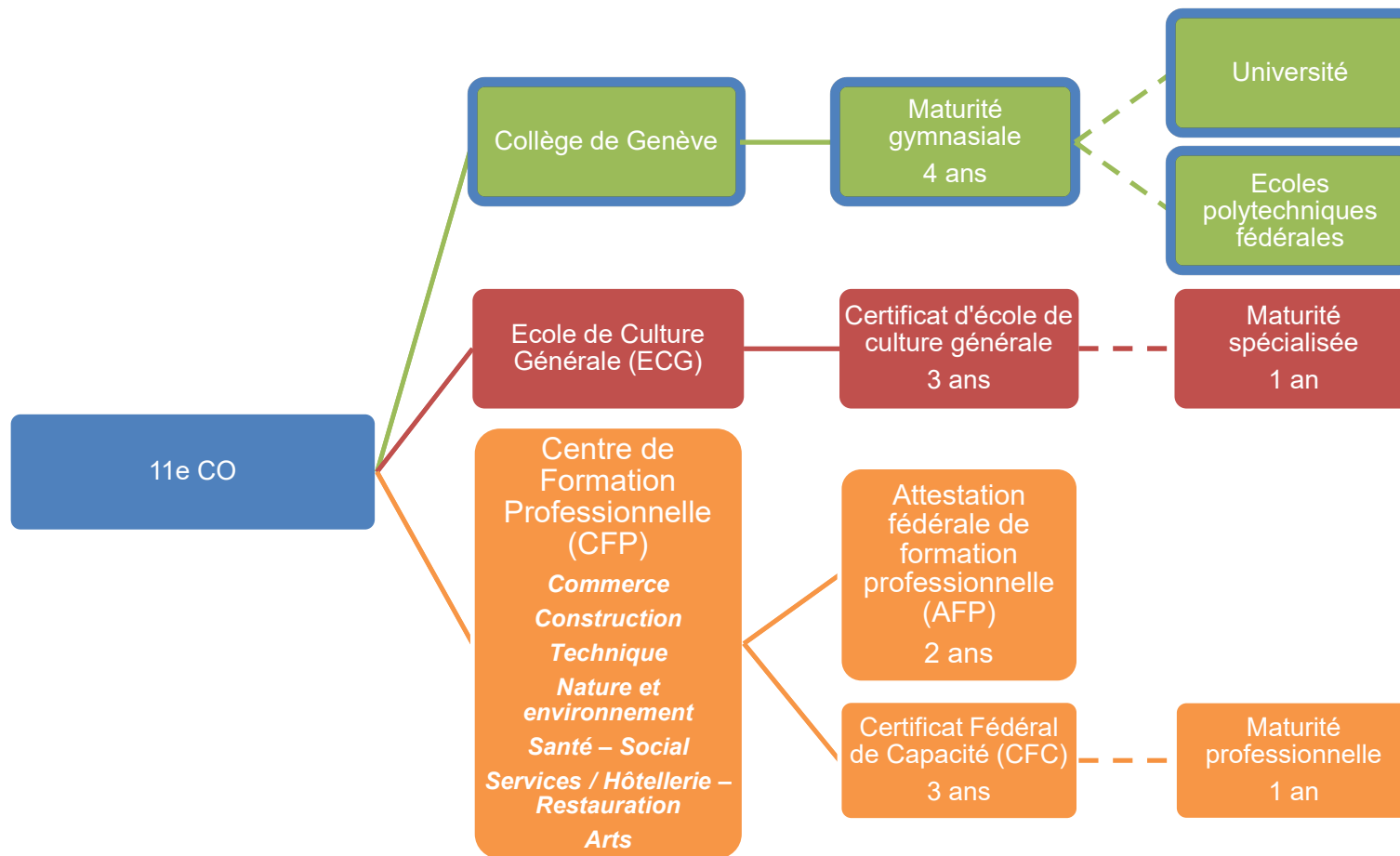
M. Gaëtan CHEVALLIER	101 et 102
Mme Céline HETHERINGTON	103 et 104
Mme Alexandra PIMENTA	105 et 112-SAE
M. Olivier QUAGLIA	106 et 107
Mme Coralie STALDER	108 et 109
M. Adrien SCHLEINING	110 et 111-SAE

Le collège Sismondi : Dispositif SAE

Doyen responsable du dispositif SAE : Adrien Schleining

Groupe	Responsable de groupe	Doyen.ne responsable
111-SAE	Sylvain Bachmann	Adrien Schleining
112-SAE	Adrien Schleining	Alexandra Pimenta

La formation à Genève : voies de formation



Pourquoi une formation générale ?

Développer sa curiosité intellectuelle et sa personnalité

S'ouvrir sur le monde

Avoir le goût des études

Stimuler sa créativité

Assumer un cursus long et exigeant

Enrichir sa culture générale

Développer son autonomie

Exercer son esprit critique

La formation gymnasiale : Structure

11 disciplines fondamentales (DF) :

- Français
- 2^e langue nationale **AL** ou IT
- 3^e langue nationale ou **anglais** ou latin
- Mathématiques (2 niveaux à choix) **MA1** ou MA2
- Biologie
- Chimie
- Physique
- Histoire
- Géographie
- Philosophie
- Arts : **arts visuels** ou musique

La formation gymnasiale : Structure

- **Une option spécifique (OS) :**

Permet d'approfondir un domaine d'étude

- 4^e langue (latin / grec / espagnol / anglais / 3^e langue nationale)
- Physique ou application des mathématiques
- **Biologie et chimie**
- **Économie et droit**
- Arts visuels
- Musique

- **Une option complémentaire (OC) :**

Dès la 3^e année

La formation gymnasiale : Structure

- **Une discipline particulière :**
Éducation physique (EP)
- **Deux disciplines obligatoires :**
Informatique (IN)
Introduction à l'économie et au droit (IED)
- **Un travail de maturité (TM) :**
Recherche qui s'effectue sur la 3^e et la 4^e année

Comptent pour la promotion d'un degré à l'autre mais ne sont pas reprises pour le certificat de maturité.

1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
1 OS			
IN			
IED			
11 DF		1 OC	
		TM	
EP			

14 notes de maturité

Normes de promotion : 1^{ère} → 2^e année (rsGE C 1 10.71)

Art. 27 Conditions de promotion de la 1^{re} à la 2^e année

¹ Est promu l'élève qui **obtient la note annuelle de 4,0 au moins pour chacune des disciplines d'enseignement suivies.**

² Est promu par tolérance l'élève dont les résultats satisfont aux conditions suivantes :

- a) la **moyenne générale est égale ou supérieure à 4,0;**
- b) la **somme des écarts à 4,0** des notes insuffisantes (au **maximum 3 notes**) **ne dépasse pas 1,0.**

³ Restent réservées les dispositions concernant la promotion par dérogation définies dans le règlement de l'enseignement secondaire II et tertiaire B.

Le métier de l'élève

- Présence
- Ponctualité
- Écoute
- Participation
- Travail régulier
- Organisation
- Persévérance
- Autonomie

Développer des méthodes de travail efficaces

S'habituer à un rythme de travail soutenu

S'appuyer sur les ressources à disposition

Quelles personnes ressources ?

Enseignantes et enseignants

Responsable de groupe

Direction : doyenne et doyen

Réseau

Famille

Importance de la communication

Quel soutien ?

BEP

Cellule Harcèlement

DARS

Quel soutien ? : BEP (Besoins Éducatifs Particuliers)

L'objectif des **aménagements formels** est de compenser, autant que possible, les conséquences qu'un trouble, une déficience motrice, sensorielle ou intellectuelle, une maladie invalidante ou une situation de handicap peuvent avoir sur le parcours scolaire d'un·e élève.

Les aménagements formels répondent aux critères de la **compensation des désavantages** spécifiés dans la [Directive sur](#) les Aménagements formels (D.E.DIP.02) disponible sur ge.ch.

Demande d'aménagements à la direction d'établissement, en adressant leurs documents au format numérique à la personne en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers **avant le 31 octobre** :

Personne de référence : QUAGLIA Olivier, doyen, olivier.quaglia@edu.ge.ch

Quel soutien ? : Cellule Harcèlement

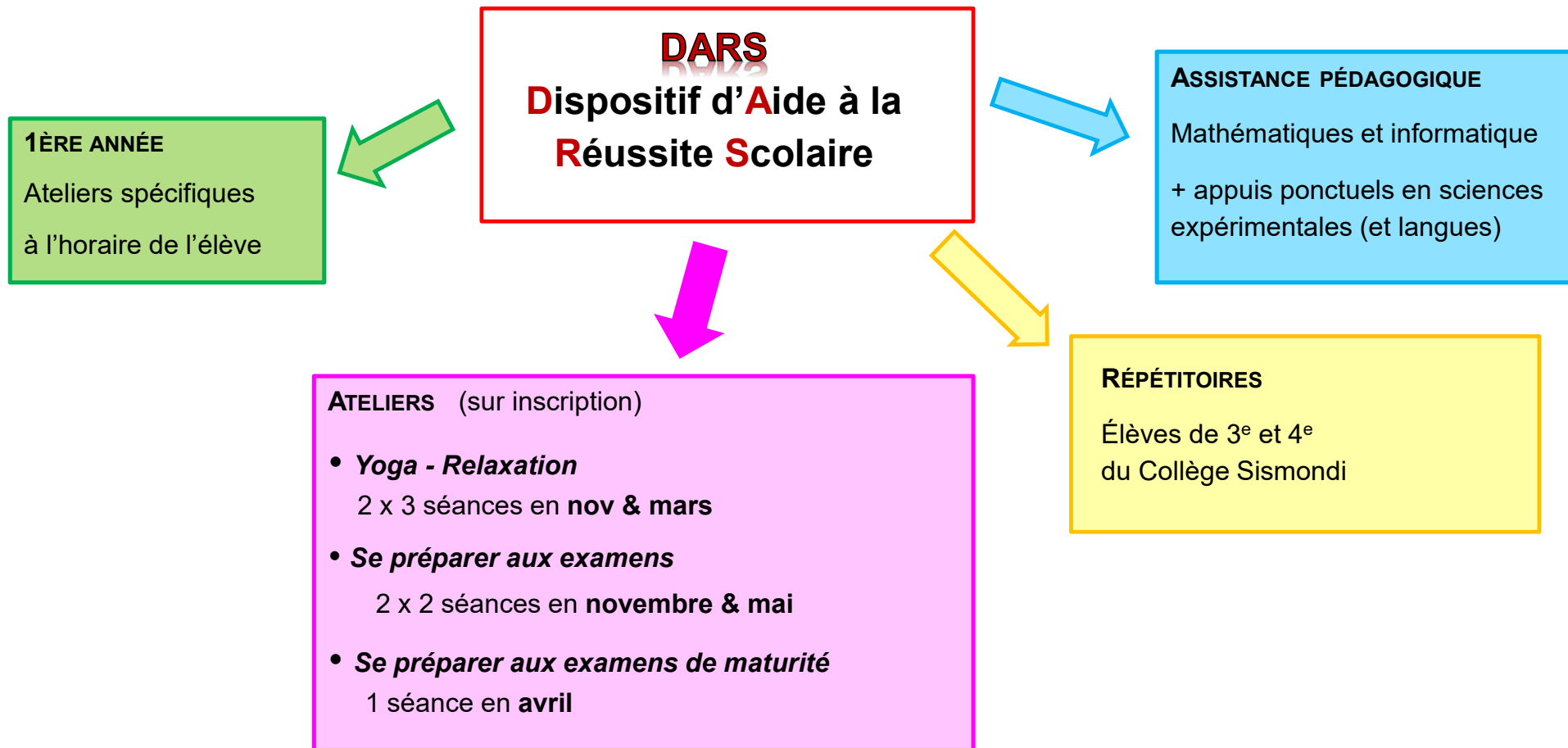
Dans le cadre du plan cantonal de lutte contre le harcèlement scolaire, le Collège Sismondi a mis en place un **groupe d'intervention** composé d'enseignants, de membres de la direction ainsi que d'autres membres du personnel, notamment nos deux conseillères sociales et l'infirmier.

Notre objectif est de permettre à chaque élève de vivre une scolarité en toute sérénité.

Si vous pensez être témoin ou victime d'une situation de harcèlement ou d'intimidation, il faut réagir immédiatement en prenant contact avec :

- une conseillère sociale (GAILLE Véronique ou RONCHI Smiljana),
- l'infirmier (GHAFAR Ali)
- un membre de la direction (PIMENTA Alexandra ou QUAGLIA Olivier)
- **tout adulte de l'école qui pourra relayer l'information** à un membre du groupe d'intervention.

Quel soutien ? : DARS



DARS : 1^{ère} année

6 ateliers obligatoires, à l'horaire, mercredi H5

Comment m'organiser ?

Septembre

↳ Comment travailler ? – Quand travailler ? – Communiquer

Méthodes de travail

Septembre - octobre

↳ Ecoute active – prise de notes – procrastination

Echanges autour des ateliers

Octobre

↳ Echanges de pratiques, discussions

Comment me préparer à mes épreuves regroupées ?

Novembre

↳ Avant / pendant / après les épreuves regroupées

Relaxation - Gestion du stress

Février

↳ Stress (fonctionnement et gestion) – exercices pratiques

Echanges autour des ateliers

Mars

↳ Echanges de pratiques, discussions

Horaire de l'assistance pédagogique 2026 – 2027

COURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI					
Mathématiques	Annuel WEISS Michael Salle B114 12h10 – 13h20	Semestre 1 SCHIESS Mathieu Salle B116 11h50 - 13h00		Annuel EZAHR Stéphane Salle BE17 17h00 - 18h10						
Assistance informatique et pour le T.M.	Annuel WEISS Michael Salle B114 12h10 – 13h20									
Aide à la réussite scolaire edu-macduffs@eduge.ch edu-fleischmanns@eduge.ch edu-chapuisf@eduge.ch	DARS sur rendez-vous	DARS sur rendez-vous	DARS sur rendez-vous	DARS sur rendez-vous	DARS sur rendez-vous					
Un appui pédagogique ponctuel est prévu avant les épreuves regroupées dans certaines disciplines										
Ateliers DARS		septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai
	sem 1				Yoga - Relaxation				Yoga - Relaxation	
	sem 2			Se préparer						Se préparer
	sem 3			aux examens						aux examens
	sem 4			Yoga – Relaxation				Yoga - Relaxation	Préparer matu	
	sem 5			Yoga – Relaxation				Yoga - Relaxation		

Collège Sismondi : formation gymnasiale

Merci de votre attention!

Dispositif SAE à l'enseignement secondaire II

Séance de rentrée
2026-2027

**SPORT
ART
ÉTUDES**
2026 – 2027

UNE FORMATION
À DOUBLE VOIE



DÉLAIS D'INSCRIPTION POUR LE CO ET ESII :
DISCIPLINES ARTISTIQUES - 16 JANVIER 2026
DISCIPLINES SPORTIVES - 20 FÉVRIER 2026

PLUS D'INFOS
ET INSCRIPTIONS



 REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

 **swiss**
olympic

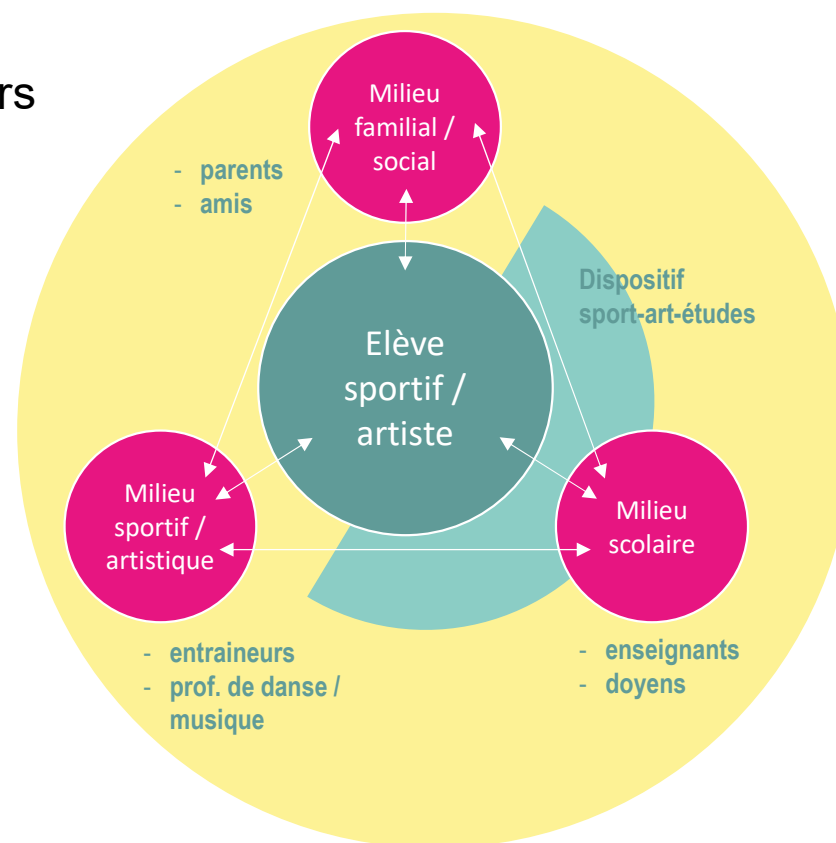
Partner
School

01. Le dispositif sport-art-études (SAE)

Mission

Permettre aux jeunes talents de concilier un parcours scolaire ou professionnel et une pratique artistique de haut niveau

- Proposer un dispositif sur l'ensemble du parcours scolaire ou professionnel
- Créer une orientation sport-art-études qui valorise l'acquisition de capacités et de compétences dans un cadre extra-scolaire reconnu par le canton
- Aider à un équilibre de vie notamment en offrant davantage de temps aux jeunes concernés



02. Le SAE en chiffres

1000

Env. 100 élèves à l'EP,
440 élèves au CO,
450 élèves à l'ESII

50

Plus de 50 disciplines
artistiques/sportives
représentées

12

12 centres cantonaux de la
relève sportive

11

11 écoles d'enseignements
artistiques accréditées

10

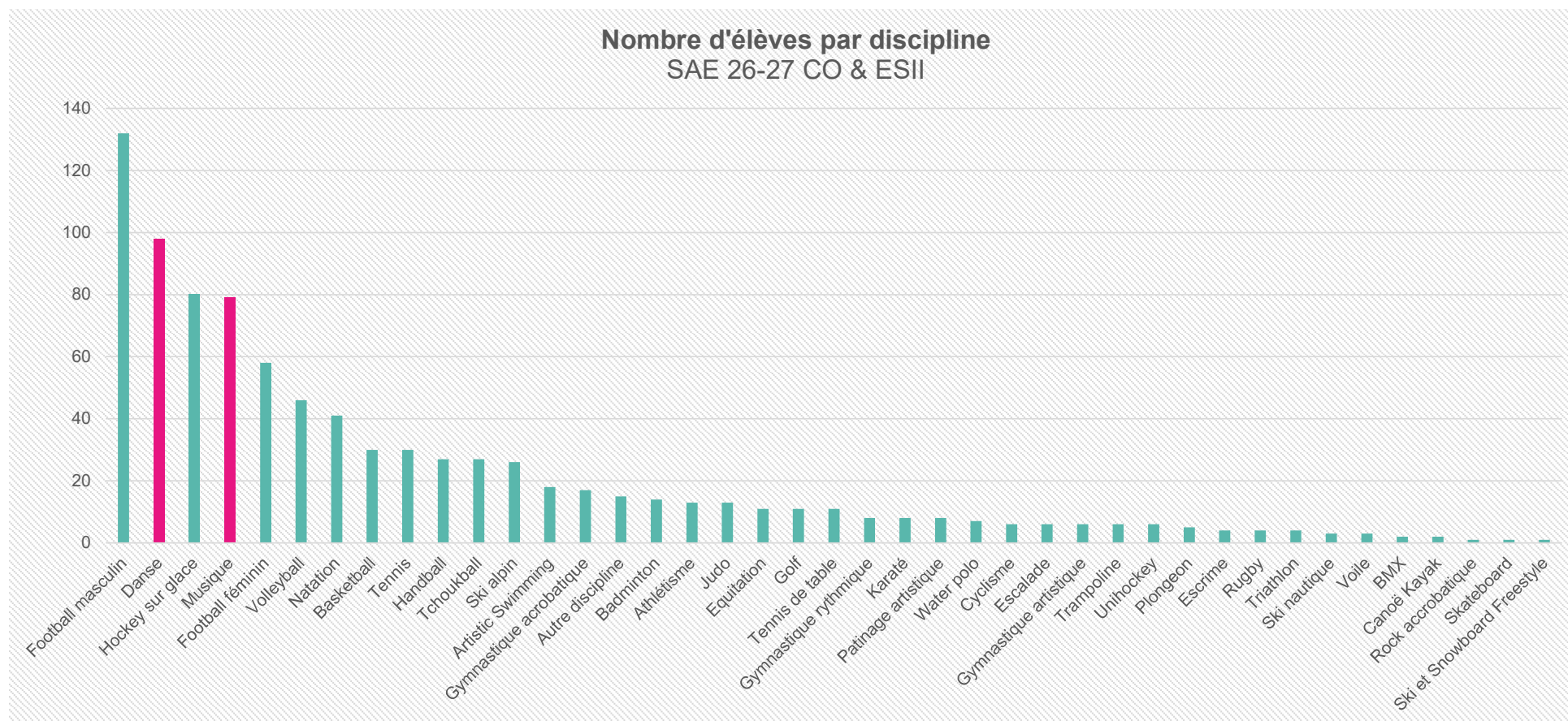
10 entreprises formatrices
favorables au sport de
performance

100

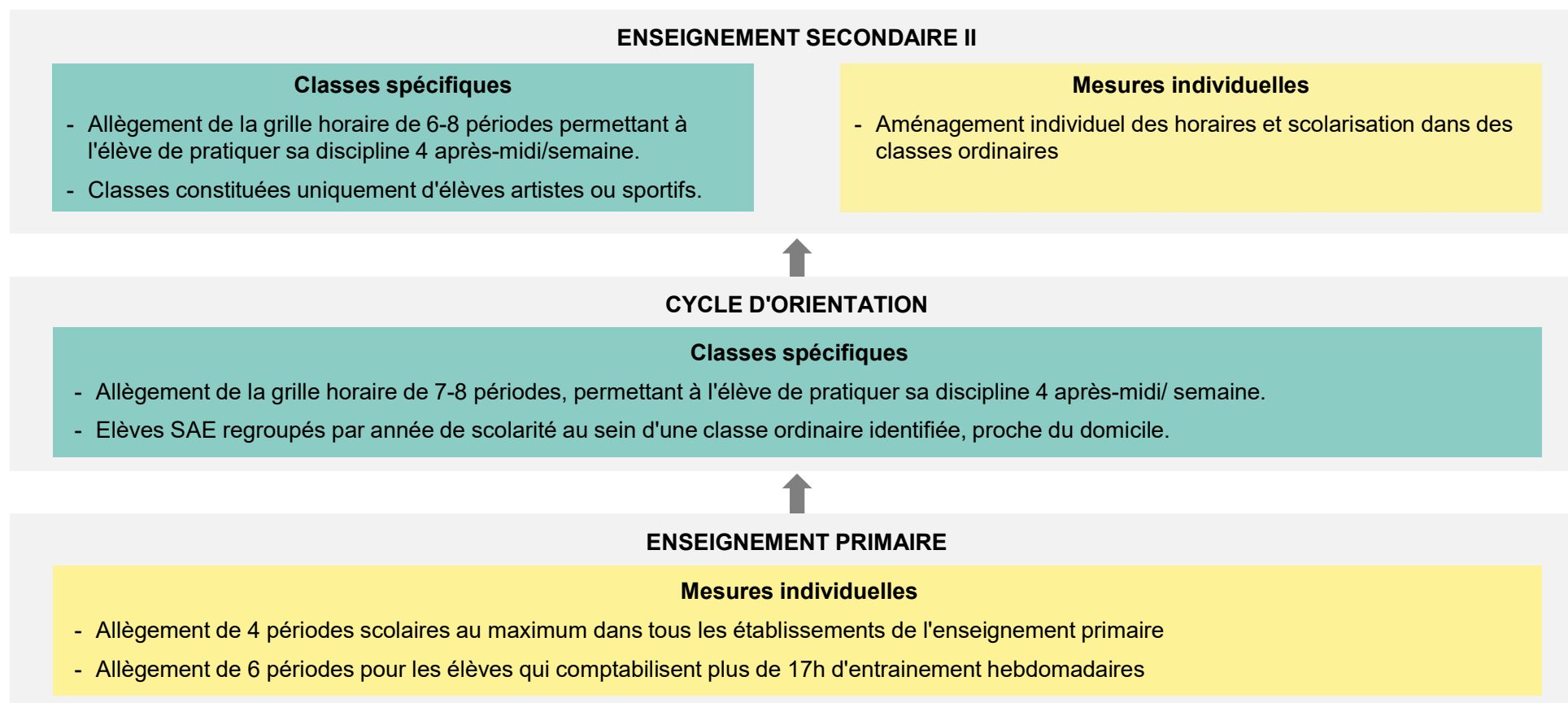
Plus de 100 partenaires
artistiques et sportifs



02. Le SAE en chiffres



03. La structure du dispositif SAE



04. Prestations à l'ES II: classes spécifiques (1/3)

- 4 après-midis par semaine de libre pour se consacrer à la pratique artistique / sportive, au travail scolaire ou à la récupération.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
P0					
P1					
P2					
P3					
P4					
P5					
P6		Entrainement / Pratique / Cours / Devoirs / Soutien scolaire			
P7					
P8					
P9					
P10					

	Formation scolaire
	Flexibilité horaire
	Sport / Art

04. Prestations à l'ES II: classes spécifiques (2/3)



ETABLISSEMENTS

CECG **Madame de Staël**

Collège **Sismondi**
(1^e année)



CLASSES

Classes composées uniquement d'artistes et de sportifs.



ALLÈGEMENT

Charge scolaire allégée (25 - 27 périodes) par la réduction des dotations horaires.



SOUTIEN

Possibilités de soutien scolaire notamment lors d'absence pour des compétitions / productions artistiques.



SANTÉ

Bilan de santé transdisciplinaire facultatif (médecin, psychologue, diététicienne).

Nouveauté R26

04. Prestations à l'ES II: classes spécifiques (3/3)

- L'orientation SAE implique un choix d'option / de filières réduit mais **ne préteritant pas les formations futures**

Collège	Ecole de Culture Générale
 CECG Madame de Staël Collège Sismondi (1^{er} année) • Options spécifiques proposées: – Economie & Droit – Biologie & Chimie • Niveau de mathématiques 1 • Langue 1: allemand Langue 2: anglais • Arts visuels obligatoires • Choix d'options complémentaires restreint	 CECG Madame de Staël • Profil proposé: Santé • Langue 1: allemand Langue 2: anglais • Arts visuels obligatoires

05. Année scolaire 2026-2027

- Rappel: demande d'admission SAE à effectuer chaque année
 - mi-janvier 2027 (musicien.ne.s et danseurs.euses) pour R27
 - fin février 2027 (sportif.ve.s) pour R27
 - responsabilité de la structure sportive pour les centres cantonaux de la relève collectifs (Basketball, Football, Handball, Hockey sur glace, Tchoukball, Volleyball)
- En cas de non-promotion de l'élève, son admission dans le dispositif pour l'année scolaire suivante n'est pas garantie et est évaluée en fonction de la situation individuelle et des places disponibles (art. 7 al. 5 RDSAE).
- Attention particulière portée sur le comportement des élèves SAE:
 - suivi rapproché avec les responsables sportifs et artistiques

06. Contacts

Département de l'instruction publique, la formation et de la jeunesse

Service écoles et sport, art, citoyenneté (SESAC)
Quai du Rhône 12
1205 Genève

Nadia Morand-Sprunger
Responsable sport-art-études

sae@etat.ge.ch

Tél : +41 (0)22 546 66 60

Merci de votre attention!

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Service écoles et sport, art, citoyenneté – SESAC
Quai du Rhône 12
1205 Genève

Dispositif SAE au collège Sismondi – Personnes ressources

Doyen responsable du dispositif SAE : Adrien Schleining

Groupe	Responsable de groupe	Doyen.ne responsable
111-SAE	Sylvain Bachmann	Adrien Schleining
112-SAE	Adrien Schleining	Alexandra Pimenta

Dispositif SAE au collège Sismondi – Autres personnes ressources

Réseau MSO (Médical – Social – Orientation)

Il offre aux élèves un espace confidentiel, où sont examinées des situations présentant des difficultés scolaires, sociales, financières, de santé ou d'orientation.

Son rôle est d'analyser la situation de l'élève de manière globale, de proposer des mesures de soutien et, si nécessaire, de faciliter la mise en lien avec des services.

Membres :	GAILLE Véronique	(assistante sociale)
	RONCHI Smiljana	(assistante sociale)
	GHAFFAR Ali	(infirmier)
	GABERELL CHEVROLET Mayla	(conseillère en orientation)

Les responsables légaux peuvent prendre contact avec le réseau à tout moment de l'année si leur enfant rencontre des difficultés.

Sur demande, des entretiens avec **ETTER Alexandre**, préparateur mental, sont possibles.

Dispositif SAE au collège Sismondi – 30 élèves SAE

Disciplines	Filles	Garçons
Artistic Swimming	1	
Basketball	1	2
Danse	4	1
Football	4	4
Gymnastique acrobatique	1	
Gymnastique artistique		1
Gymnastique rythmique	1	
Hockey sur glace		1
Judo		1
Musique (alto, piano et violoncelle)	2	1
Natation	1	
Patinage artistique	1	
Ski alpin		1
Tchoukball		2
Total	16	14

Dispositif SAE au collège Sismondi – Suivi des élèves

Suivi étroit du responsable de groupe (résultats, difficultés scolaires, comportement...).

Bilan entre le responsable de groupe et la doyenne ou le doyen du groupe en fin de chaque période (éventuellement sanctions disciplinaires).

Bilan entre le responsable de groupe et le responsable artistique ou sportif en fin de chaque période (résultats, comportement, sanctions disciplinaires,...).

Contact régulier entre le responsable de groupe et les parents.

Dispositif SAE au collège Sismondi – Tutorat

En cas de besoin, contacter le doyen SAE.

Le doyen SAE organise le cours de soutien d'entente avec l'élève et l'enseignante ou l'enseignant concerné (ou avec une autre enseignante ou un autre enseignant de la discipline en cas d'incompatibilité horaire).

Dispositif SAE au collège Sismondi – Demandes de congé

Transmettre les demandes de congé pour motifs sportifs ou artistiques **au doyen ou à la doyenne** du groupe au minimum 2 semaines à l'avance.

Joindre les convocations officielles à la demande.

Directive des congés spéciaux - D-DGESII-SEL-03 :

« Les élèves intégrés au dispositif "Sport-arts-études" ou pratiquant une discipline sportive à haut niveau sont considérés comme une catégorie particulière. Lorsque des demandes de congé spécial concernent spécifiquement un des élèves des catégories décrites ci-dessus, on accordera généralement le congé. (...) »

Lorsqu'une demande invoquant le motif sportif ou artistique n'est pas étayée par le statut avéré d'une des catégories ci-dessus de l'élève, le congé ne sera pas accordé. »

Dispositif SAE au collège Sismondi – Absence aux épreuves

Demandes de congé durant les périodes d'épreuves regroupées ou examens certificatifs

Directive des congés spéciaux - D-DGESII-SEL-03 :

« (...) peut accorder un congé à un élève:

- durant les périodes d'examens semestriels (**ER**) pour participer à une compétition sportive ou un événement artistique de **niveau national ou supérieur**,
- ou durant les périodes d'**examens** de fin d'année pour les compétitions sportives ou événements artistiques de **niveau mondial**.

La demande de congé, dûment motivée, doit parvenir à la Direction d'établissement dès la rentrée scolaire et jusqu'au 31 octobre de l'année en cours au plus tard. Des dérogations de ce délai peuvent être envisagées en fonction de la notification tardive de participation aux compétitions sportives ou événements artistiques précitées. »

Dispositif SAE au collège Sismondi – Rattrapage des évaluations

Le mercredi après-midi de 13h30 à 15h00 selon la procédure standard.

De manière exceptionnelle, à un autre moment de la semaine.

- A convenir avec le doyen SAE.
- Doit être motivé par le responsable sportif ou artistique.

Pour les sessions d'épreuves et examens : session de rattrapage (S1 janvier et S2 août).

Dispositif SAE au collège Sismondi – Promotion

Les élèves, responsables sportifs ou artistiques sont invités à nous communiquer leurs résultats (avec des photos) !

Questions ?

Merci de votre attention!

Séance d'information pour les parents des élèves de 1^{ère} année - SAE

Collège Sismondi

Rencontre avec le responsable de groupe (RG)

Mardi 25 août 2026

Responsable de groupe

NOM PRENOM de la/du RG

Adresse mail:

nom.prenom@edu.ge.ch

N° téléphone

Responsable de groupe : Rôle clé

Assure le suivi des élèves pendant 4 ans

Enseigne aux élèves de son groupe en 1^{ère} et 2^e année

Est le lien entre l'élève, ses parents, ses enseignants et la direction du collège

Soutient, conseille et oriente l'élève

Responsable de groupe : Outils

- Heure de responsabilité de groupe, à l'horaire
- Carnet de bord
- Relevés des remarques disciplinaires (absences, comportement...)
- Bulletins scolaires
 - ✓ NIP (Notes Intermédiaires Provisoires)
 - ✓ S1
 - ✓ S2

Le programme de la 1^{ère} année

→ Toute l'année:

- Relevés Mémo (remarques disciplinaires), toutes les 4-5 semaines;
- Contrôles continus (récitations, tests, exposés).

→ Premier semestre (S1):

- Notes Intermédiaires Provisoires (NIP);
- Session d'épreuves regroupées (ER) **du jeudi 17 au mercredi 23 décembre 2026**, pondération importante dans la moyenne;
- Conseils de Classes (CC) fin du S1 (janvier).

→ Deuxième semestre (S2):

- Session d'épreuves regroupées (ER) **du lundi 7 au mercredi 23 juin 2027**, pondération importante dans la moyenne;
- Conseils de promotion.

Épreuves regroupées : **tableau de référence** avec type, durée et pondération dans la moyenne

Le programme de la 1^{ère} année

Épreuves regroupées : **tableau de référence** avec type, durée et pondération dans la moyenne

Epreuves regroupées 2026-2027		1 ^{ère} année		2 ^e année		3 ^e année		4 ^e année	
		1 ^{er} sem.	2 ^e sem.	1 ^{er} sem.	2 ^e sem.	1 ^{er} sem.	2 ^e sem.	1 ^{er} sem.	2 ^e sem.
Allemand	DF	c.c.	90' (1/3)	90' (1/3)	15' (1/2)	15' (1/2)	160' (1/2)	15' (1/2)	c.c.
Anglais	DF	c.c.	90' (1/3)	90' (1/3)	15' (1/2)	15' (1/2)	160' (1/2)	15' (1/2)	c.c.
	OS			90' (1/3)	15' (1/2)	15' (1/2)	200' (1/2)	15' (1/2)	c.c.
Appl. des maths	OS					90' (1/2)	20' (1/2)	90' (1/2)	c.c.
Arts plastiques	DF	c.c.	c.c.	c.c.	c.c.				
	OS	c.c.	160' (1/3)	200' (1/2)	15' (1/2)	200' (1/2)	200' (1/2)	200' (1/2)	c.c.
Biologie	DF			90' (1/3)	90' (1/2)	160' (1/2)	15' (1/2)		
	OS	c.c.	90' (1/3)	90' (1/2)	90' (1/2)	160' (1/2)	15' (1/2)	160' (1/2)	c.c.
Chimie	DF	90' (1/3)	90' (1/2)	90' (1/2)	90' (1/2)				
	OS	90' (1/3)	90' (1/2)	90' (1/2)	90' (1/2)	15' (1/2)	160' (1/2)	15' (1/2)	c.c.
Droit	DF	c.c.	c.c.						
	OS	c.c.	90' (1/2)	10' (1/2)	90' (1/2)	90' (1/2)	10' (1/2)	15' (1/2)	c.c.
Economie	DF	c.c.	c.c.						
	OS	c.c.	90' (1/2)	10' (1/2)	90' (1/2)	90' (1/2)	10' (1/2)	15' (1/2)	c.c.
Français	DF	90' (1/3)	160' (1/2)	15' (1/2)	160' (1/2)	15' (1/2)	200' (1/2)	15' (1/2)	c.c.
Géographie	DF			90' (1/2)	15' (1/2)	15' (1/2)	90' (1/2)	10' (1/2)	160' (1/2)
Histoire	DF	90' (1/2)	20' (1/2)	15' (1/2)	90' (1/2)	90' (1/2)	15' (1/2)	10' (1/2)	160' (1/2)
Histoire de l'art	DF	c.c.	c.c.	90' (1/2)	90' (1/2)				
	OS	c.c.	90' (1/2)	90' (1/2)	90' (1/2)	15' (1/2)	15' (1/2)	15' (1/2)	c.c.
Informatique	DP	90' (1/3)	90' (1/3)	c.c.	90' (1/2)				
Italien	DF	c.c.	90' (1/2)	15' (1/2)	90' (1/2)	160' (1/2)	15' (1/2)	15' (1/2)	c.c.
	OS			15' (1/2)	160' (1/2)	200' (1/2)	15' (1/2)	15' (1/2)	c.c.
Mathématiques	DF	90' (1/3)	90' (1/3)	90' (1/2)	160' (1/2)	160' (1/2)	20' (1/2)	200' (1/2)	c.c.
Musique	DF	c.c.	15' (1/2)	90' (1/2)	15' (1/2)				
Philosophie	DF					90' (1/2)	160' (1/2)	15' (1/2)	160' (1/2)
Physique	DF			90' (2/5)	90' (2/5)	160' (1/2)	160' (1/2)		
	OS	c.c.	90' (1/3)	90' (2/5)	90' (2/5)	200' (1/2)	20' (1/2)	200' (1/2)	c.c.
Options complémentaires	OC					90' ou 15' (1/2)	90' ou 15' (1/2)	90' ou 15' (1/2)	90' ou 15' (1/2)

Responsable de groupe : Carnet de bord

Table des matières

Suivi individuel de la formation	p.3
Informations personnelles	p.4
Votre méthode de travail au seuil de vos études au collège	p.5-6
Votre projet et vos objectifs	p.7
Situation au moment des NIP	p.8-9
Registre des notes du 1^{er} semestre	p.10
Bilan du premier semestre	p.11-12
Commentaires	p.13
Registre des notes du 2^e semestre	p.14
Le dispositif d'aide à la réussite scolaire (DARS)	p.15-16
Horaire de l'assistance pédagogique 2025-2026	p.20

Responsable de groupe : Carnet de bord

REGISTRE DES NOTES DU 1^{ER} SEMESTRE

Semaine	18.8.	25.8.	01.09.	08.09.	15.09.	22.09.	29.09.	06.10.	13.10.	20.10.	27.10.	03.11.	10.11.	17.11.	24.11.	01.12.	08.12.	15.12.	22.12.	5.01.		
du...au...	22.8.	29.8.	05.09.	12.09.	19.09.	26.09.	03.10.	10.10.	17.10.	24.10.	31.10.	07.11.	14.11.	21.11.	28.11.	05.12.	12.12.	19.12.	02.01.	9.01.		
Disciplines																						
Français										Vacances									Vacances			
Allemand																						
Italien																						
Anglais																						
Latin																						
Mathématiques niv....																						
Informatique / Physique																						
Biologie																						
Chimie																						
Economie / Droit																						
Histoire																						
Arts Visuels / Musique																						
Education physique																						
Option spécifique :																						
Date																						
Signature de la ou du RG																						
Signature des parents																						

Suivi de l'élève : Gestion des absences - procédure

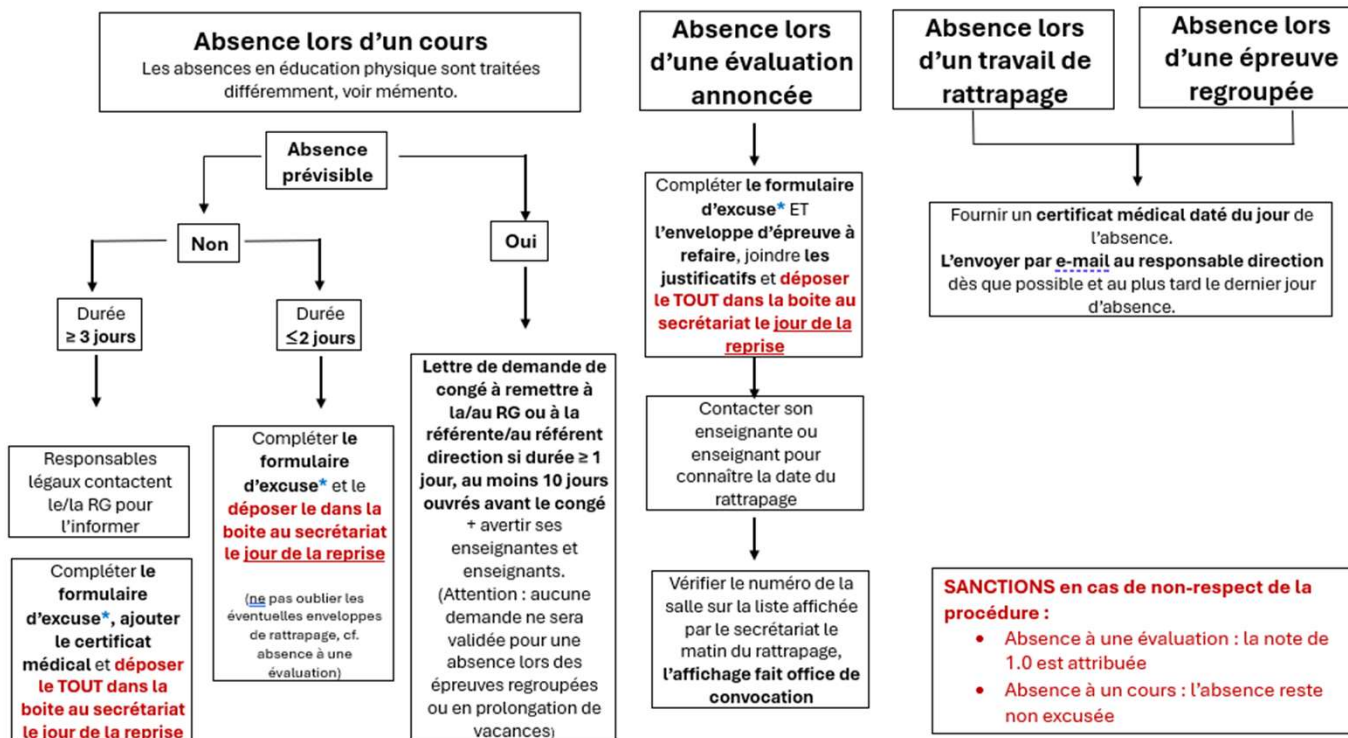
ELEVES - MODE D'EMPLOI RAPIDE – GESTION DES ABSENCES – COLLEGE SISMONDI



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)
Enseignement secondaire II
Collège Sismondi

DATE

Tampon secrétariat (date)



Formulaire d'excuse à remettre dans la boîte aux lettres du secrétariat à votre retour
Responsable de groupe : Groupe :

1. À compléter par un responsable légal ou par l'élève majeur

Je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de l'élève :

Nom : Prénom :
Du (date) au (date) Nb d'heures manquées :

- Indiquez vos heures d'absences par une croix dans les cases vides
- Indiquez toutes les heures d'évaluation de la semaine en entourant les numéros des périodes

LUNDI										MARDI										MERCREDI									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

JEUDI										VENDREDI									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Motif de l'absence

.....
.....
.....

Signature d'un responsable légal ou de l'élève majeur :

2. À compléter par le/la responsable de groupe

Pour toute absence	Le délai de reddition est respecté :	☐ OUI ☐ NON
	Le motif est valable et accepté :	☐ OUI ☐ NON
En cas d'épreuve manquée joindre l'enveloppe complétée	Le rattrapage est validé :	☐ OUI ☐ NON
	Certificat médical (obligatoire à partir de la 3 ^e épreuve manquée)	☐ OUI ☐ NON

Date : Signature responsable de groupe :

* Le formulaire d'excuse est disponible au secrétariat en version papier et téléchargeable sur le site de l'école

Suivi de l'élève : Gestion des absences - procédure

Épreuve à refaire

à remettre au secrétariat, **au plus tard** le lundi précédant le rattrapage

Ce formulaire est à remettre dans la boîte aux lettres du secrétariat à votre retour.

Partie à compléter par l'élève :

Nom, Prénom : Groupe : Signature :
Enseignante/enseignant de discipline : Discipline (cours) :
Travail manqué le : Durée de l'absence : du au
☐ Elève non francophone ☐ MMBs ☐ EBS (élève à besoins spécifiques)

Partie à compléter par le/la RG (ou doyen/doyenne) :

L'élève susmentionné.e a présenté :
☐ une excuse jugée valable ☐ un certificat médical ☐ est excusé.e par la direction (congé accordé ou ANC)
date : Signature du/de la RG (ou doyen/doyenne) :

Partie à compléter par l'enseignante/enseignant de la discipline :

L'élève susmentionné.e fera son épreuve **à 13h25** (NF, débute à 15h05) **le mercredi** :
☐ Rattrapage sur ordinateur (dates **en bleu**). Les modalités d'évaluation sont à envoyer à amelie.chatelanat@etat.ge.ch.
☐ 16 septembre ☐ 7 octobre ☐ 4 novembre ☐ 25 novembre
☐ 23 septembre ☐ 14 octobre ☐ 11 novembre ☐ 2 décembre
☐ 30 septembre ☐ 28 octobre ☐ 18 novembre ☐ 9 décembre

Documents autorisés :

personnels : fournis par le collège :
Durée de l'épreuve (y compris temps supplémentaire) : Signature :



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)
Enseignement secondaire II
Collège Sismondi

DATE

Tampon secrétariat (date)

Formulaire d'excuse à remettre dans la boîte aux lettres du secrétariat à votre retour

Responsable de groupe : Groupe :

1. À compléter par un responsable légal ou par l'élève majeur

Je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de l'élève :

Nom : Prénom :
Du (date) au (date) Nb d'heures manquées :

- 1) Indiquez vos heures d'absences par une croix dans les cases vides
2) Indiquez toutes les heures d'évaluation de la semaine en entourant les numéros des périodes

LUNDI										MARDI										MERCREDI									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

JEUDI										VENDREDI									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Motif de l'absence

Signature d'un responsable légal ou de l'élève majeur :

2. À compléter par le/la responsable de groupe

Pour toute absence	Le délai de reddition est respecté :	☐ OUI ☐ NON
	Le motif est valable et accepté :	☐ OUI ☐ NON
En cas d'épreuve manquée joindre l'enveloppe complétée	Le rattrapage est validé :	☐ OUI ☐ NON
	Certificat médical (obligatoire à partir de la 3 ^e épreuve manquée)	☐ OUI ☐ NON

Date : Signature responsable de groupe :

Suivi de l'élève : Relevés MEMO

SIGLE	Explication
A	Absence non excusée
T	Absence non excusée à un test
AX	Absence excusée
TX	Absence excusée à un test
OUB	Oubli
AT	Arrivée tardive
DNF	Devoir non fait
R	Renvoi disciplinaire
REM	Renvoi administratif
C	Congé accordé par la direction
R-DIR	Renvoi décidé par la direction

Période des relevés MEMO		Dates de remises des relevés MEMO aux élèves
1	Du 17 août au 11 septembre	Semaine du 14 au 18 septembre
2	Du 14 septembre au 9 octobre	Semaine du 12 au 16 octobre
3	Du 12 octobre au 13 novembre	Semaine du 16 au 20 novembre
4	Du 16 novembre au 15 janvier	Semaine du 18 au 22 janvier
Résultats Semestre 1 Semaine du 8 au 12 février –		Envoi par la poste du relevé récapitulatif du 1 ^{er} semestre avec le bulletin de notes
5	Du 18 janvier au 12 février	Semaine du 22 au 26 février
6	Du 22 février au 19 mars	Semaine du 22 au 25 mars
7	Du 22 mars au 30 avril	Semaine du 10 au 14 mai
8	Du 3 mai au 4 juin	Vendredi 25 juin
Résultats annuels Semaine du 5 au 9 juillet		Envoi par la poste du relevé récapitulatif annuel avec le bulletin de notes

Documents de référence

MEMENTO ELEVES SUR LE SITE DE L'ÉCOLE
et distribué aux élèves de 1^{ère}

[Accueil | Collège Sismondi](#)

2026-2027

COLLÈGE SISMONDI MEMENTO ÉLÈVES



COLLÈGE SISMONDI
CHEMIN EUGÈNE-RIGOT 3
1202 GENEVE
022/388.79.00

ESPACE PUBLIC

ESPACE PRIVÉ

AccueilParentsEnseignement et évaluationSoutien et orientationActualitésAgendaBibliothèqueMaturité bilingue (MMBs)ApiSismondi

Accueil

BIENVENUE AU COLLÈGE SISMONDI

Le Collège Sismondi est un établissement scolaire genevois du secondaire II fondé en 1975 délivrant des certificats de maturité gymnasiale. Situé dans le quartier des Nations, il accueille près de 950 élèves entre 15 et 19 ans, ainsi que près de 130 membres du personnel.

Collège Sismondi, Chemin Eugène-Rigot 3, 1202 Genève

RUBRIQUES

- Direction et administration
- Le bâtiment
- Mémento élève
- Lois, règlements et procédures
- Lien vers le site du Collège de Genève

SECRÉTARIAT

Du lundi au vendredi de 07:00 à 17:00 sauf le mercredi de 07:30 à 16:30
Téléphone : 022 388 79 00
Courriel : college.sismondi@etat.ge.ch

BIBLIOTHÈQUE

Du lundi au vendredi de 07:45 à 17:30 sauf le mercredi de 07:45 à 16:30
[Renseignements](#)

HORAIRE DES COURS

H1	08:10-08:55	H6	12:35-13:20
H2	09:00-09:45	H7	13:25-14:10
H3	10:05-10:50	H8	14:15-15:00
H4	10:55-11:40	H9	15:20-16:05
H5	11:45-12:30	H10	16:10-16:55
		H11	17:00-17:45

Merci de votre attention